

# Repères

le magazine de la ville de Saran

juin 2021  
n° 275

## TAO

Construisons  
un réseau  
+ attractif

DOSSIER P.4



**Saran**



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

[www.saran.fr](http://www.saran.fr)

## 2# RETOUR SUR...



◀ **25 avril.** Un hommage a été rendu par la municipalité lors de la Journée nationale du souvenir de la Déportation. À cette occasion, une plaque de commémoration retraçant la biographie de Cécile Painchault a été installée sur la place portant son nom.



▲ **Mai 2020.** Les CM2 de l'école du Bourg terminent 2<sup>ème</sup> au niveau académique lors de l'opération « foot à l'école » organisée par la FFF. La classe a réalisé des productions centrées sur la mise en valeur des échanges interculturels à travers la pratique du football qui lui a valu de recevoir une dotation de la part de la fédération.



▲ **8 mai.** Les élus ont commémoré le 76<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur l'occupant nazi lors d'une cérémonie au monument aux morts du Bourg.



▲ **11 mai.** Osez vous aventurer au Domaine du Clos Vert ! Cinq panneaux d'information ont été installés aux différentes entrées du site pour vous permettre une balade didactique à la découverte de la biodiversité locale.



◀ **17 mai.** Pour la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, la ville de Saran est fière de hisser le drapeau arc-en-ciel devant la mairie.



◀ **14 mai.** Ils peuvent exulter... 3 ans après, les handballeurs de Saran ont validé leur retour au plus haut niveau national. Bravo !



◀ **20 mai.** La classe de CM1/CM2 de l'école du Bourg a eu l'honneur de présenter son exposition "Déambulation philosophique" qui s'est tenue à la salle des fêtes en présence de Maryvonne Hautin, Maire de Saran, et Aziza Chair, Adjointe au maire déléguée à l'enfance et au scolaire.



↑  
**18 et 20 mai.**

La ferme pédagogique Chez les P'tits Loups ! Les plus jeunes ont eu la chance de pouvoir approcher les animaux installés aux abords de la crèche.



**Maryvonne Hautin**  
Maire de Saran

## UN TRANSPORT À HAUT NIVEAU DE SERVICE À SARAN ?

Orléans Métropole prépare une forte réorganisation du réseau de bus pour septembre 2022. L'enquête que nous avons lancée en février et mars a permis à 250 habitants de s'exprimer à ce sujet. Vos retours nous ont aidé à porter vos demandes afin d'obtenir un réseau de transport en commun qui réponde le mieux aux besoins des habitants.

Les transports en commun ont un rôle sociétal important. Ils permettent de réduire le trafic routier et donc d'améliorer de notre cadre de vie et de préserver notre environnement. Aujourd'hui, il est plutôt rare de prendre les transports en commun par choix. C'est plutôt quand nous n'avons pas le choix que nous en sommes les usagers. L'amélioration du réseau est donc essentielle pour changer cette tendance. Plus il répondra à vos besoins et plus les tarifs seront adaptés, plus il sera efficace et donc attractif.

Aujourd'hui, tout le réseau est articulé autour des 2 lignes de tram qui traversent toutes les communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération (sauf Saran). Cela ne se fera pas tout de suite, mais il est essentiel que Saran bénéficie à son tour d'un transport à haut niveau de service. C'est ce que nous défendrons dans les prochains mois.

### SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Menus scolaires / Saran 2.0	p.9
Métier d'À venir	p.10
Action jeunesse	p.11
Loisirs jeunes	p.12
En terrasse	p.14
Sortie	p.15
Info social	p.16
Orléans Métropole	p.17
Vie visage	p.18
Espace public	p.20
Association	p.22
Dans le rétro	p.23
Carnet de route	p.23

## BRAVO LES SEPTORS !

Il y a 5 ans, nous n'avions déjà pas assez de mots pour commenter l'exploit de nos handballeurs saranais.

Avec mon ami et adjoint aux sports, Jacky Mazzuca, à qui j'ai pensé très fort ce vendredi 14 mai, nous écrivions pour remercier l'équipe : « Une saison incroyable, une aventure extraordinaire, un résultat fabuleux... Tout simplement une démonstration de vos qualités où les valeurs humaines ont primé sur le reste et vous ont permis de démontrer votre force, vos qualités sportives ». Que pourrais-je rajouter aujourd'hui ? Le retour au plus haut niveau, dans une période sanitaire compliquée pour tous, démontre à nouveau la force de cette équipe.

Rien n'aurait été possible sans les joueurs bien sûr, mais aussi toutes ces personnes qui entourent l'équipe : coach, dirigeants, staff technique et bénévoles que j'ai vu œuvrer dans la salle quelques soirs de matches.

À vous tous, au nom du Conseil municipal, merci d'avoir à nouveau porté cette image de Saran au plus haut niveau national. Mes pensées vont aussi en direction des supporters abonnés et sponsors qui n'ont pu, comme nous l'aurions tous souhaité, soutenir notre équipe. Mais on n'a rien lâché, notamment en vous suivant en direct sur les réseaux.

Je vous dis donc à tous : à très bientôt pour une nouvelle saison fantastique, dans notre Halle des Sports Jacques-Mazzuca !

Maryvonne Hautin



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[www.saran.fr](http://www.saran.fr)



**Monavis**-citoyen

### REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - [communication@ville-saran.fr](mailto:communication@ville-saran.fr)

• **Diffusion** : par nos soins.

• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016

• **Dépôt légal** : juin 2021

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

# La refonte du une opportunité

*Dans le cadre de la révision totale du réseau TAO, annoncée d'ici septembre 2022, la Ville a lancé entre février et mars une consultation auprès des habitants. Une initiative couronnée de succès, avec près de 250 réponses d'usagers saranais. Forts des avis et demandes des usagers, les élus ont détaillé leurs propositions à la Métropole.*

DOSSIER RÉALISÉ PAR ARNAUD GUILHEM



**U**ne nouvelle fois, Saran se veut force de propositions et d'initiatives.

À ce jour, la Ville est en effet la seule de la Métropole à avoir organisé une consultation auprès de ses habitants, dans la perspective de la refonte du réseau de Transports de l'Agglomération Orléanaise (TAO), prévue par Orléans Métropole à la rentrée 2022.

Que ce soit lors des rencontres entre élus et habitants, via le formulaire encarté dans l'édition de mars de « Repères », ou encore en ligne, sur la plate-forme « Mon avis Citoyen », les réponses et observations des habitants n'ont ni tardé, ni manqué. « Nous œuvrons au plus près des attentes des usagers qui sont les experts du quotidien. La forte participation à cette consultation nous a permis de relever plusieurs anomalies sur le réseau de

bus, de prendre en compte les demandes d'amélioration, et de les faire entendre à la Métropole », explique **Maryvonne Hautin**. « Orléans Métropole nous a fait une proposition de réseau et ne nous a rien imposé. Il y a enfin un changement de méthode » indique le maire, qui dès le 3 juin participera avec d'autres élus métropolitains au comité de suivi trimestriel, afin d'améliorer le service rendu aux usagers.

## Un réseau qui s'adapte aux évolutions ?

Si les habitants ont relevé nombre de points à améliorer quant au service actuel de bus

*L'ouest de Saran n'est pas assez bien desservi vers le bourg et vers le centre d'Orléans. Pas assez d'horaires, et trop peu pendant les vacances.*

# réseau TAO, pour Saran ?

(voir par ailleurs), les élus les rejoignent et formulent des demandes complémentaires. « Il faut aussi tenir compte du développement des nouveaux quartiers et anticiper les aménagements futurs sur Saran » mentionne Maryvonne Hautin. « Il est donc nécessaire de créer des arrêts supplémentaires. Près de la rue Françoise-Dolto (dans le nouveau quartier des cent-Arpents), mais aussi rue Ambroise-Croizat sur le site de l'ancien aéroport en plein développement ».

Outre la refonte des lignes classiques fortes, comme l'actuelle ligne 1, TAO entend développer le transport à la demande (TAD) à Saran. Encore trop méconnue, cette offre de transport d'un lieu à un autre, s'effectue dans des véhicules de 6 à 8 places. La Ville a donné son aval tout en demandant un premier bilan au bout de 6 mois.

## Construire un réseau plus attractif

Lors des échanges avec Orléans Métropole, les élus saranais ont reposé la question de gratuité progressive des transports en commun. Une idée qui fait son chemin. « La Métropole a fait un pas avec certains samedis et dimanches gratuits et a offert de rembourser récemment 3 mois d'abonnement aux étudiants et étudiantes » rappelle **Alexis Boche, conseiller municipal**. « Il faut regarder ailleurs. À Strasbourg par exemple, la gratuité

*Le week-end et les vacances c'est le moment où les gens sortent beaucoup plus mais bizarrement il y a moins de bus.*



va être instaurer pour les moins de 18 ans. Les transports en commun doivent être un service public, en régie directe, pour une gestion au plus près des préoccupations des usagers mais aussi pour accélérer la transition écologique.

Pour les élus saranais, « la réorganisation du réseau n'a de sens que si elle renforce fortement son attractivité et le nombre d'utilisateurs » conclut Alexis Boche.

*La ligne 19 n'est pas adaptée aux jeunes saranais qui se rendent au lycée Maurice-Genevoix. À certaines heures, mon fils doit attendre son bus 1h et préfère donc rentrer à pied.*

*Dans quelques mois je vais devoir passer en catégorie tout public et la différence de prix est hallucinante. Dans certaines villes les transports sont gratuits.*



# Les points faibles du réseau

La consultation menée auprès des Saranais quant à la refonte du réseau de bus fait apparaître nombre de points faibles.

## Secteur du Bois-Joly

Une bonne partie de l'ancienne route de Chartres et du secteur du Bois-Joly est actuellement mal desservie par le réseau.

Avec la mise en service du pont enjambant la bretelle d'autoroute, face au Pôle Santé Oréliance, la ligne 18, qui desservait jusqu'alors le secteur du Bois-Joly, a été détournée sur l'avenue Jacqueline-Auriol. Pour emprunter cette ligne, les habitants doivent effectuer un long trajet supplémentaire. Ils peuvent éventuellement se rabattre sur d'autres lignes, comme par exemple la ligne 11 (RD2020), sans pour autant disposer de liaison piétonne.



*Pas de bus 18 pour ceux qui commencent à 5h du matin dans le commerce. Et après 20h, c'est compliqué d'en avoir aussi. Beaucoup de personnes n'ont pas de moyen de transport pour rejoindre leur travail.*

## Quartier Ouest

Le quartier ouest, et plus particulièrement la portion comprise entre l'arrêt « Anatole-Faucheux » à Saran et l'arrêt « Monnaie » à Ingré, est très mal desservi par le réseau de bus, avec la seule ligne 19, dont la fréquence de passage est très insuffisante.

La Ville propose d'étendre le service de Transport à la Demande « Résa'Beige » entre ces deux arrêts, en créant des arrêts principaux supplémentaires (« Orme au coin », « Chimoutons ») et des arrêts au plus proches des habitants (rue de la Fassière par exemple).

## Desserte du lycée Maurice-Genevoix d'Ingré

La ligne 19 qui dessert le lycée Maurice-Genevoix d'Ingré au départ de Saran est très souvent bondée aux heures de pointe.

Malgré leur doublement le matin, les bus sont surchargés et leurs horaires sont inadaptés. Les lycéens arrivent souvent en retard en cours. Une situation inacceptable.

## Cap Saran

Cette zone qui compte nombre d'enseignes et de commerces est actuellement mal desservie, ce qui pénalise notamment leurs salariés.

La Ville propose de :

- Renforcer la ligne 18 en augmentant la fréquence de passage.
- Prolonger la ligne 1 jusqu'à Cap Saran, afin d'assurer une desserte supplémentaire.

## Quartier du Chêne-Maillard

La ligne 19 ne dessert la gare des Aubrais qu'à certains horaires.

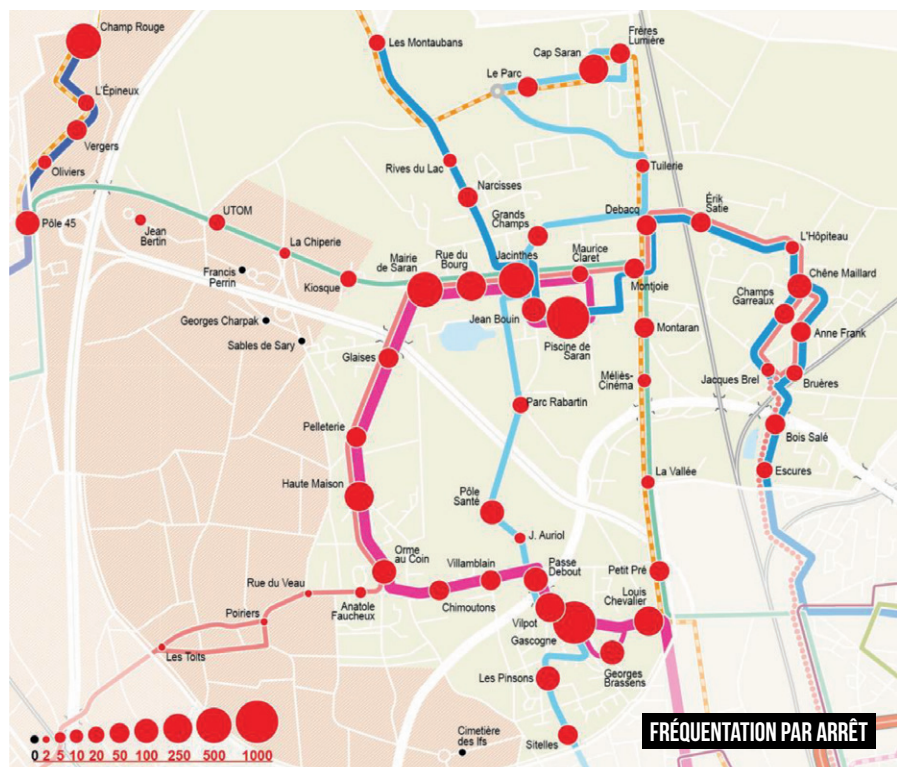
Les habitants du Chêne-Maillard demandent une augmentation de cette desserte.

Auparavant, la ligne 6 répondait mieux aux besoins des habitants, en desservant directement la gare des Aubrais. Actuellement, les usagers doivent rallier Lamballe (Fleury-les-Aubrais), puis prendre le tramway jusqu'aux Aubrais.

Une étude est par ailleurs demandée afin que ces deux lignes de bus empruntent la rue de la Commune de Paris au lieu de la rue des Bruères actuellement (qui est plus étroite).

## Arrêt «Champ Rouge»

Desservi par les lignes 3 et 76, cet arrêt situé à proximité d'Amazon est pénalisé par des problèmes d'horaires et de cadencement.



# Les propositions de la Ville

## « Une ligne à Haut Niveau de Service pour Saran »



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE DE METZ



AVENUE JACQUELINE-AURIOL

La desserte de notre commune par un système de transport en commun sur une voie réservée, avec un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), ou bien la prolongation de la ligne A du Tram, sont les principales propositions des élus saranais pour améliorer le niveau de service. Une idée soutenue par 80% des habitants interrogés.

Évoquée dès 2018 en conseil métropolitain, l'analyse concrète de cette proposition a pris du retard. « Nous demandons donc à Orléans Métropole que des études soient engagées sur une refonte profonde du réseau TAO, avec l'arrivée d'une ligne de bus de ce type à Saran. Le BHNS a l'avantage de pouvoir être mis en place rapidement » souligne Maryvonne Hautin.

Moins coûteux qu'une ligne de tramway en terme d'aménagements, il peut naturellement circuler en site propre intégral, mais aussi emprunter quelques sections de voies ordinaires. Ses avantages sont

multiples et notables : vitesse de desserte, forte fréquence de service et une capacité d'accueil supérieure à celle d'un bus double.

Saran dispose d'un avantage de taille pour accueillir cette ligne innovante. Plusieurs voies ont déjà été conçues à cet effet, comme l'avenue Jacqueline-Auriol et la rue Ambroise-Croizat (zone de l'ancien aérodrome). D'autres sont aménageables en ce sens, comme la rue Paul-Langevin, qui passe autour de Cap Saran. D'autres encore, disposent d'emplacements réservés dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est le cas d'une section de la RD2020 passant à proximité immédiate des futurs « Ateliers Quelle ».

L'intérêt majeur de cet itinéraire serait de desservir de nombreux pôles d'activités et zones résidentielles de Saran, avec la possibilité d'une interconnexion via la ligne de tramway à la station « Libération ».

## « Une gare aux « ateliers Quelle » ? »

À l'instar de bon nombre de communes de la Métropole, Saran est traversée par des voies ferrées structurantes et fonctionnelles.

La réouverture de cette « Étoile ferrée » au transport de voyageurs permettrait de proposer une nouvelle offre de mobilité dans l'ensemble de la Métropole, plus respectueuse de l'Environnement et peu coûteuse en terme d'investissements.

Ainsi, une gare voyageurs pourrait être créée à Saran, sur un emplacement à définir (entre Cap Saran, Quelle et le Complexe Pathé). Elle permettrait de rallier rapidement les gares des Aubrais et d'Orléans. Un parc relais, situé à proximité immédiate, inviterait les automobilistes à laisser leur véhicule aux portes de l'agglomération, et réduirait de fait le trafic sur la RD2020 entre Saran et Orléans.

Ce premier tronçon Saran-Fleury-Orléans serait un axe important d'une future « Étoile ferrée » orléanaise. En effet, en procédant de la sorte (ouverture ou réouverture de gare et création de parc relais) dans les différentes communes de la Métropole, elle permettrait de les connecter directement au centre-ville d'Orléans.

Cette proposition, formulée à l'origine par un syndicat de cheminots, pourrait donner lieu à une réflexion entre Saran, Orléans-Métropole, le Conseil Régional et la SNCF.



# LE GRAND CÈDRE ABATTU, UN AUTRE ARBRE DE VOTRE CHOIX BIENTÔT PLANTÉ

**Pour des raisons de sécurité, le grand cèdre situé entre la salle des fêtes et l'église a malheureusement été coupé. Dans le même temps, la ville a lancé une consultation publique afin de choisir entre quatre essences différentes pour la plantation d'un autre arbre dans le parc du château de l'Étang.**

L'arbre situé place du Bourg, près de l'église, était arrivé à la fin de sa vie.

Le cèdre de l'Himalaya de 70 ans faisait état de signes manifestes de dépérissement : sec sur pied, plus de sève. Il n'avait plus d'aiguilles et il se décollait au niveau de l'écorce. Les trois canicules successives ont accentué le processus. Au final, il représentait un danger pour les personnes situées dans son périmètre immédiat. C'est donc tout logiquement, et dans un souci de précaution, que les agents du service municipal des espaces verts l'ont abattu le 26 avril. « C'est un sujet sensible, dit Romain Suzzarini, conseiller municipal délégué à l'environnement. C'est bien que des personnes se soient émues de sa disparition, que les gens soient sensibles à leur environnement et qu'il y ait une prise de conscience est une bonne chose. Nous avons décidé de planter dorénavant un arbre pour tout arbre coupé ». La mairie avait informé la population de l'abattage du cèdre en plaçant un panneau à proximité de l'arbre, ainsi

qu'en communiquant sur sa page Facebook.

## Bientôt un autre arbre

Pour choisir le nouvel arbre qui sera planté cet automne dans le parc du château de l'Étang, la municipalité a décidé de lancer une consultation publique sur le site internet de la ville. Les Saranais ont à choisir entre un pin du Colorado, un chêne écarlate, un tetradium (arbre à miel) et un cèdre Atlantica. « Les réactions de certaines personnes ne sont pas liées à l'essence de l'arbre mais au fait que le cèdre était à la vue de tout le monde, explique Jérôme Vacher, responsable du service municipal des espaces verts. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous abattons un arbre. Comme nous avons dû le faire l'an passé de quelques pins résineux du lac de la Médecinerie qui étaient impactés par les chevilles processionnaires, les scolytes (petits insectes qui se nourrissent du bois) ». Actuellement, les services municipaux

plantent une soixantaine d'arbres par an. Ce chiffre a vocation à augmenter significativement. Il y a toujours vingt autres cèdres sur la commune, dont une dizaine plantée récemment près du château d'eau des Bruères et autour du lac de la Médecinerie. Information à l'attention des nostalgiques du grand cèdre abattu dans le Bourg : il en existe un presque identique pas très loin, face à la rue de l'Orme au Coin...

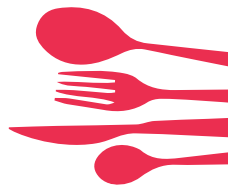
• Clément Jacquet

**DONNEZ VOTRE AVIS  
JUSQU'AU 31 AOÛT 2021 !**

Pour voter et choisir l'arbre que vous voulez voir planté cet automne dans le parc du château, rendez-vous sur [www.saran.fr/consultation-arbre](http://www.saran.fr/consultation-arbre)







# Juin

## RESTAURATION MUNICIPALE #9

MENUS VÉGÉTARIEN

**VENDREDI 11 JUIN**  
 Mini farfalles bio aux fèves  
 Clafoutis courgettes maison  
 Salade iceberg vinaigrette  
 Coulommiers  
 Fruit de saison

**LUNDI 14 JUIN**  
 Pâté de campagne, cornichons  
 Pêche du jour à la crème de légumes  
 Riz bio  
 Tartare nature  
 Fruit de saison

**MARDI 15 JUIN**  
 Pommes de terre aux crudités  
 Sauté de dinde au curry

Chou-fleur bio  
 Port-Salut à la coupe  
 Fruit de saison  
 Pain bio

**MERCREDI 16 JUIN**  
 Melon  
 Sauté d'agneau à l'ail  
 Macaroni bio  
 Fromage blanc bio aux fruits

MENUS VÉGÉTARIEN

**JEUDI 17 JUIN**  
 Betteraves  
 Œufs durs à la florentine  
 Gâteau au yaourt, pépites de chocolat maison

**VENDREDI 18 JUIN**  
 Salade feuille de chêne  
 Aiguillettes de canard au jus  
 Mélange de riz et quinoa  
 Petits suisses aromatisés aux fruits  
 Pain bio

**LUNDI 21 JUIN**  
 Carottes râpées  
 Parmentier de poisson  
 Yaourt aromatisé bio  
 Pain aux céréales

**MARDI 22 JUIN**  
 Pastèque  
 Sauté de porc (bolognaise végétarienne)  
 Spaghetti, emmental râpé  
 Glace

**MERCREDI 23 JUIN**  
 Salade piémontaise  
 Cuisse de poulet  
 Ratatouille  
 Fromage de chèvre  
 Fruit de saison

MENUS VÉGÉTARIEN  
**JEUDI 24 JUIN**  
 Repas froid végétarien

**VENDREDI 25 JUIN**  
 Lentilles vinaigrette  
 Rôti de bœuf  
 Haricots verts  
 Fromage blanc nature  
 Fruit de saison  
 Pain bio

**LUNDI 28 JUIN**  
 Taboulé  
 Aiguillettes de poulet  
 Brocolis  
 Comté  
 Fruit de saison  
 Pain bio

**MARDI 29 JUIN**  
 Salade fraîche  
 Cheeseburger  
 Frites  
 Fromage blanc vanille

MENUS VÉGÉTARIEN

**MERCREDI 30 JUIN**  
 Concombres vinaigrette  
 Légumes couscous aux pois chiches  
 Semoule bio  
 Crème au chocolat

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**  
 Salade de perles au surimi  
 Rôti de veau  
 Haricots beurre  
 Saint-Môret  
 Fruit de saison

**VENDREDI 2 JUILLET**  
 Courgettes râpées aux dés de mimolette  
 Dos de cabillaud  
 Riz bio  
 Île flottante

**MARDI 8 JUIN**  
 Crêpe au fromage  
 Rôti de bœuf froid sauce cocktail  
 Petits pois pommes de terre carottes  
 Yaourt nature bio  
 Fruit de saison

**MERCREDI 9 JUIN**  
 Tomates, concombre, maïs  
 Dos de cabillaud à l'aneth  
 Blé bio  
 P'tit Louis coque  
 Smoothie fruits exotiques

**JEUDI 10 JUIN**  
 Courgettes râpées aux dés de mimolette  
 Rôti de dinde au jus de tomate  
 Gnocchi de pommes de terre  
 Crème dessert chocolat  
 Pain de campagne



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : [www.saran.fr](http://www.saran.fr)



## SARAN 2.0

**PARLONS SARAN EN DIGITAL**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ET ÉCHANGES ICI



**BOUBA R**

Pourquoi peut-on pêcher au château de l'Étang et non au lac de la Médecinerie ? Il me semble que c'est la même eau...

**JOSÉ SANTIAGO**

Non, ce n'est pas tout à fait pareil. Au château de l'Étang, l'eau vient de la forêt, alors qu'à la Médecinerie, elle vient des eaux pluviales. Même s'il y a une station de traitement à côté, l'eau peut contenir des carburants venant de la route. Vous pouvez y pêcher parce qu'il y a des poissons, mais on ne vous conseille pas de les manger.

**KEVIN**

Je cherche un moyen de garde pour ma fille de 8 mois. La crèche des P'tits Loups a-t-elle de la place ?

**JOSETTE SICAUT**

La crèche n'a pas forcément de place au moment où vous allez le demander. Mais renseignez vous auprès des P'tits Loups, il y a toujours un moyen de placer votre enfant, soit chez une assistante maternelle, soit à la crèche s'il y a de la place.

**STÉPHANE L.**

Cherchez-vous des assesseurs pour tenir les bureaux de vote lors des prochaines élections ?

**JOSETTE SICAUT**

Absolument ! Pour cette double élection des 20 et 27 juin, on double le nombre de bureaux de vote donc nous cherchons des assesseurs. Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez passer à la mairie, ou contacter le Service Élections au 02 38 80 34 74.



# Un avenir en chantiers

**Brevet des collègues en poche, Théva Celot-Hup a opté pour un bac professionnel travaux publics. Un choix délibéré pour des métiers de terrain au sein d'un secteur qui recrute.**

l'installation ou la réfection de réseaux de gaz, d'électricité, d'eaux usées et autre fibre optique.

## Un secteur et divers métiers

Les travaux publics ? « Ce sont différents métiers, chacun très varié, avec des chantiers très divers » résume le jeune saranais. Des métiers techniques mais aussi physiques.

En ce sens, Théva reconnaît avoir perdu quelques kilos depuis le début de l'année et ne pas prolonger les soirées jusqu'à plus d'heure. Des efforts ont toutefois été accomplis au cours des décennies récentes afin d'améliorer les conditions de travail et réduire la pénibilité. Ainsi, chantier ou pas, « S'il fait vraiment mauvais temps, on arrête de travailler » mentionne notre interlocuteur, qui trouve de la satisfaction dans son activité : « Avec les travaux que nous réalisons, on laisse une trace. Et lorsqu'on repasse sur place, on repense inévitablement au chantier sur lequel on a travaillé ».

De l'espace public au retour au lycée, la

transition « pique un peu ». Les enseignements dispensés allient matières générales et contenus professionnels. « Je ne suis qu'en première année mais je recommande cette formation. Il faut juste être motivé » indique Théva. « Après mon bac pro, s'inscrire en BTS travaux publics pourquoi pas ? Mais je ne veux pas griller les étapes ».

Ce bac pro ouvre en effet les portes à d'autres diplômes et à des métiers variés, de conducteur de travaux à géomètre. D'autres formations sont par ailleurs envisageables. Celle de conducteur d'engins de chantier résonne tout particulièrement chez ce jeune motard qui conserve intact depuis sa tendre enfance « l'amour des machines ».

• **Arnaud Guilhem**

## BON À SAVOIR

**BAC PRO TRAVAUX PUBLICS**  
en apprentissage au Lycée Gaudier Brzeska.

Les travaux publics englobent la construction des ouvrages d'art (ponts, tunnels, barrages) ainsi que les routes, autoroutes, poses de canalisations.

### Le Bac Pro Travaux Publics en apprentissage :

- Au lycée Gaudier-Brzeska, l'apprenti.e acquiert des connaissances en enseignement général et technique lui permettant d'obtenir un diplôme équivalent à celui d'un cursus classique.
- En entreprise, il ou elle acquiert des compétences techniques, des capacités professionnelles et des savoir-faire. L'apprenti.e est ainsi immédiatement opérationnel.le à la fin de sa formation et peut faire valoir une expérience concrète notable.

### En formation initiale :

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3<sup>e</sup>. Depuis 2019, les élèves entrent désormais en 2<sup>de</sup> professionnelle « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics » en vue de préparer cette spécialité du bac pro.

- Poursuite d'études : Préparation du BTS Travaux Publics.

• Du CAP au diplôme d'ingénieur, le secteur du BTP est ouvert à tous les candidats. Miser sur un cursus en apprentissage peut permettre de faire ses preuves et d'évoluer rapidement en responsabilités.

> **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS** <  
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12

À presque 17 ans, **Théva Celot-Hup** a tout d'un jeune homme bien dans sa peau.

Depuis septembre dernier, il est élève en bac professionnel travaux publics au lycée Gaudier-Brzeska. Un diplôme en trois ans, selon le mode de l'alternance, qui le mène à partager son temps entre l'établissement scolaire abraysien et l'entreprise BSTP (Beauce Sologne Travaux Publics) installée à Ingré. Son rythme d'études et de formation est clairement établi : « Un mois à l'école, un mois et demi en entreprise ». À l'origine du choix de Théva pour cette filière, un constat en toute évidence : « L'enseignement général ne m'intéressait pas vraiment. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir mon brevet des collègues et après j'ai changé de voie ». De fait, le jeune homme n'a pas tardé. Il a pris seul l'initiative de la recherche de son futur maître d'apprentissage et l'a trouvé rapidement.

Entre temps, neuf mois se sont écoulés et Théva s'avère satisfait de son choix. « Ça se passe bien. Je ne suis pas déçu. Être sur le terrain, j'adore ça » confie-t-il.

Casque, chaussures, chasuble réfléchissant... Muni de tous les équipements de sécurité, Théva est fin prêt pour intervenir sur les différents chantiers. Ceux-ci consistent principalement en la réfection de routes, la pose de bordures et d'enrobé, le creusement de la chaussée pour





# LA CUISINE DU MONDE

*au menu*

**Depuis janvier et jusqu'à l'été, une vingtaine de pré-ados participe aux ateliers culinaires proposés chaque mardi et vendredi par les équipes d'animation des relais de quartier du Bourg et du Vilpot.**

**L**e tour du monde au gré des spécialités culinaires.

C'est le rendez-vous original proposé conjointement depuis janvier par les animatrices des relais de quartier du Bourg et du Vilpot aux pré-ados saranais (dans le strict respect des protocoles sanitaires). Ainsi, chaque semaine, sauf durant les vacances, ces deux ateliers dénommés « Cuisine du monde » rassemblent près d'une vingtaine d'apprenties et d'apprentis cordons bleus, tendance globe-trotters fidélisés.

À l'origine de ces rendez-vous gourmands et gourmands, un constat qui tombe sous le sceau de l'évidence : « Tout le monde aime manger » résume l'**animatrice Marie-Lucie Oujagir**. De là à mettre la main à la pâte et s'initier à la confection de plats typiques issus des sept continents, il ne restait qu'un pas. Un pas sauté allègrement par l'ensemble des jeunes parti-

cipants. « J'aimais bien déjà cuisiner chez moi avec ma mère. Ici, j'apprends de nouveaux plats » témoigne **Aïsatta, 13 ans**, « J'apprécie tout ce qui est au fromage et à base de viande. Parfois, je reproduis chez moi les recettes de l'atelier ». Démarche similaire pour **Darnel, 12 ans**, qui pour sa part a découvert la cuisine au relais de quartier. « Si mes parents sont absents, je pourrais faire à manger moi-même » mentionne le jeune homme.

## S'initier et découvrir

Avant de passer en cuisine, il s'agit de procéder par étapes.

Pour commencer, les participants et participantes établissent une liste de courses dans le respect du budget prévu. Ils apprennent ensuite à déchiffrer la recette de cuisine à l'ordre du jour. L'accent étant mis « sur le salé ». Puis vient enfin l'heure de

cuisiner. « Tout se passe dans une bonne ambiance » précise **Camille Blondel, animatrice** « Ils apprécient cuisiner, faire ensemble, puis déguster les plats qu'ils ont réalisés ». Sans oublier toutefois... « De nettoyer le plan de travail puis de faire la vaisselle » rappelle Marie-Lucie Oujagir.

Spécialités d'Asie et d'Amérique latine au relais de quartier du Vilpot (Poulet crevette, sushi, brochette yakitori, nachos et sauce guacamole...); spécialités russes, italiennes et libanaises au relais de quartier du Bourg (Blinis, bruschetta, mini calzone, falafel, kebbe, cigares libanais...).

Au-delà du simple aspect culinaire, ces ateliers sont l'occasion pour toutes et tous de découvrir et s'ouvrir à la diversité et la richesse qui composent notre monde. Découverte de goûts et de saveurs, mais aussi approche de cultures autres.

Concrètement, les contraintes sanitaires ont quelque peu contrarié le fonctionnement et d'autant plus la portée initiale de ces rendez-vous. « Notre projet était par le biais de ces ateliers, de faire se rencontrer des jeunes et des familles du Vilpot et du Bourg une fois par mois et de proposer des plats. Ceci afin de favoriser la mixité sociale et le lien social. C'est pour nous une petite frustration » confie Camille Blondel. Que l'on se rassure, il arrive parfois que les plats repassent.

• **Arnaud Guilhem**



Dès le 7 juillet, enfants (à partir de 3 ans), jeunes, jeunes adultes et plus encore prennent la route Saranaise des vacances aux couleurs et aux saveurs vives de l'été pour vivre, découvrir et partager des loisirs énergisants, festifs, éducatifs et de plein air dans la bonne humeur, la détente et le partage.

Fonctionnement et organisation des structures tenant compte des protocoles sanitaires et mesures gouvernementales en vigueur.

# Et si nous partageons nos loisirs ?

*Les centres de loisirs Marcel-Pagnol (3/8 ans) et la Base de la Caillerette (9/14 ans)*



**Du 7 au 30 juillet (fermeture le 14/07)**  
**Sur les routes de France : villages et paysages, cultures et traditions !** pour Marcel-Pagnol et **Un été pour customiser et recycler** pour la Base.

Fêtes de fin de centre : le 27/07 pour Pagnol et le 29/07 pour la base à partir de 18h45. • **Réservations clôturées.**

**Du 2 au 31 août (fermeture le 1<sup>er</sup> septembre)**

**Tour du monde** et **Arts de rue** pour Marcel-Pagnol et **recyclerie imaginative** pour la Base.

Fêtes de fin de centre : le 25/8 pour Pagnol et le 26/8 pour la base à partir de 18h45.

• **Réservations obligatoires jusqu'au 19 juin**

Mais ce sont aussi des sorties, des veillées, des nuits au centre, des mini camps, des piscines durant tout l'été (programmes diffusés en début de séjour).

*Les relais de quartier (11/17 ans)*

**Du 7 au 30 juillet - clubs ados du Vilpot et du Bourg** (Chêne-Maillard fermé)

**Du 6 au 27 août - club ados du Chêne-Maillard** (Vilpot et Bourg fermés)

- 10h-12h (uniquement sur inscription)
- 13h30-18h30 (accueil libre et activités menées)

Les clubs ados proposent des accueils libres, conviviaux et de proximité aux jeunes avec chaque semaine :

- des ateliers/projets sur inscription (le matin),
- un accueil libre l'après-midi,
- des animations de proximité et de quartier,
- 1 sortie, 1 grand jeu et 1 soirée/semaine (minimum),
- 1 mini camp et 1 séjour au Grand Liot (par mois),
- la veillée « jeunes/parents/animateurs » le dernier mardi de chaque mois d'été.

*Le club mécanique (12/25 ans)*

**Du 7 au 16 juillet et du 16 au 27 août de 14h à 18h30**

**Découverte et initiation à la mécanique moteur, aux énergies « propres et vertes »...**

Et pour t'impliquer encore plus, « viens construire tes vacances et partager tes envies, tes idées ! » au sein des clubs

**LES SAMEDIS 5 ET 26 JUIN DE 15H À 18H**

• **Adhésion Jeunesse obligatoire (10€) accessible dans les clubs ou au PIJ.**

*Les animations de quartier*

Un après-midi (dès 15h) pour se retrouver et jouer en familles, entre habitants et partager un goûter.

- Le 7 juillet au Vilpot,
- Le 13 juillet aux Chimoutons,
- Le 11 août au skatepark (R.Rabartin),
- Le 18 août au Vilpot,
- Le 25 août au Chêne Maillard.

*Les animations de proximité*

Contacts, échanges, jeux libres 1 semaine / 1 secteur de la ville de 18h à 20h

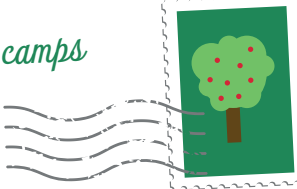
Pour connaître les lieux précis 06 08 26 59 86

**Le PIJ** - Point Information Jeunesse est ouvert et vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches (formations, études, emplois, vie quotidienne...)

## Le Grand-Liot (de 6 ans à 12 ans) et camps trappeurs (de 13 à 15 ans)

Des séjours thématiques à la semaine proche de la nature avec animaux, étangs et forêts (ferme pédagogique située en Sologne - proche Romorantin - propriété de la ville de Saran).

**Jeux olympiques, Chevaliers, druides et vie de château, Récoltes, potager et jardinage !** des dominantes à découvrir parmi d'autres... Les départs s'effectuent les lundis à 8h15 du gymnase Jean Moulin (proche Mairie) et les retours le vendredi à 18h du même endroit.



• **Réservations obligatoires 3 semaines avant le séjour souhaité**  
(exemple, pour le séjour du 7 au 9 juillet > réservation jusqu'au 12 juin)

• **Réunion familles le mercredi 23 juin à 18h au lac de la Médecinerie**

## SEA (Sport Été Animation) de 11 à 16 ans

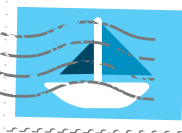
Des vacances sportives dans la bonne humeur au cœur de la ville (plaine extérieure de la piscine de Saran).

**Sports de plage, de raquettes, aventure, escalade, accrobranche, golf, VTT et bien plus encore** (venir impérativement en tenue de sport).

**Du 7 juillet au 31 août de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

Un accueil est organisé dès 8h30 et possibilité d'apporter son pique-nique le midi (en glacière - uniquement des repas froids).

**Inscription obligatoire en Mairie et fréquentation journalière libre**



## La Médiathèque et la Galerie du château de l'Étang

L'été sera beau, chaud et animé aux rythmes endiablés des **Tongs, sardines & co. #2**. Un programme à découvrir pour petits et grands, seul, entre amis ou en familles **du 4 juillet au 14 août**.

Avec entre autre :

- **Jour de fête** le 7 juillet dès 15h devant et dans la médiathèque (spectacle / concert / challenges / lecture / karaoké pour les plus jeunes / super Mario)

- **Mardi ciné familial** (à la médiathèque) les 27 juillet et 3 août à 16h (sur inscription)

- **Concours de cartes postales** sur le thème « Bouge ton body : le sport pendant les vacances ! » du 4 juillet au 14 août suivi d'une exposition jusqu'au 3 septembre. Et soyez attentifs, **un triporteur « livres, magazines, coussins et papotes » de la médiathèque** viendra au plus près de chez vous les **vendredis matins**.

Sans oublier l'exposition inédite à la Galerie du château de l'Étang du 9 au 26 juillet 2021, consacrée à **Cristina Marquès, artiste sculpteur sur Plexiglas**.



**Inscription obligatoire dès le 1<sup>er</sup> juin sur certains événements (voir programmation en médiathèque)**

**Fréquentation et/ou visite libre (tenant compte d'une jauge)**

## Plus d'informations

Secrétariat de la Direction  
Éducation et Loisirs  
02 38 80 34 18

## Rappel des dates limites d'inscription

**CENTRES DE LOISIRS  
MERCREDI**

**6 SEMAINES** Avant le mercredi souhaité

**PÉRISCOLAIRE  
MATIN ET SOIR**

**7 JOURS** avant le jour souhaité

**CENTRES DE LOISIRS  
VACANCES SCOLAIRES  
SÉJOURS AU GRAND LIOT**

**6 SEMAINES** avant le 1<sup>er</sup> jour de la période souhaitée

**PÉRISCOLAIRE  
MIDI**

**3 SEMAINES** Annulation possible  
7 jours avant le jour souhaité

**STAGES SPORTIFS**

**3 SEMAINES** avant le 1<sup>er</sup> jour de la période souhaitée

## Rentrée scolaire le jeudi 2 septembre 2021

Réservations des centres de loisirs (mercredi et vacances), restauration, accueil périscolaire dès le 21 juin 2021 (accueil Mairie ou espace famille) - Calendrier des dates limites consultable sur l'espace famille (et rappel dans le prochain Repères)

4

## Forum des associations le samedi 4 septembre 2021

Gymnase Jean-Moulin, salle des fêtes et ses extérieurs proches de la Mairie



# Juin 2021

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales.



Jusqu'au 20 juin

## EXPOSITION « KIMONO »

Art traditionnel japonais

> Galerie du château de l'Étang  
02 38 80 35 61

chateau.etang@ville-saran.fr

> Du mardi au vendredi de 14h à 17h30  
> Samedi et Dimanche de 14h30 à 18h30  
> Entrée libre, fermé le lundi

## Dimanche 6 juin

Concert **YUMIKO NAKAMURA**

> CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> À 15H ET 16H

> SUR INSCRIPTION 02 38 80 34 19 (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

## Mardi 8 juin

**FORMATION PSC1** proposée par les

Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

> SALLE DES AIDES

> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

> RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75

OU 06.30.65.54.84 OU

CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

## Vendredi 11 juin

**THÉÂTRE «HÉLAS»**

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

## Samedi 12 juin

**RENCONTRE-DÉDICACE AVEC**

**H. LENOIR** À partir de 8 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 16H : RENCONTRE AVEC L'AUTEUR DE

« CATCH, TOURNEVIS ET LUTINS-ROBOTS » &

« FÉLICRATIE » AUX ÉDITIONS SARBACANE

> À 16H45 : VENTE ET DEDICACE EN PARTENARIAT AVEC LA LIBRAIRIE NOUVELLE

> SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

**PARLONS SARAN**  
EN DIGITAL

Venez vous mêler de vos affaires!



f LIVE

Mardi 15 juin

**PARLONS SARAN EN DIGITAL**

Facebook live des élus

> À SUIVRE SUR LE FACEBOOK DE SARAN

> À 18H30

> EN PRÉSENCE D'INTERPRÈTES EN LANGUE DES SIGNES

## Mardi 15 juin

Concert

**MATHIAS DUPLESSY & LES VIOLONS DU MONDE**

> THÉÂTRE MUNICIPAL

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 19H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

## Mercredi 16 juin

**GRANDES OREILLES**

À partir de 4 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H30

> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION 02 38 80

35 10 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

## Samedi 19 juin

**GRANDES OREILLES**

À partir de 4 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H30

> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION 02 38 80

35 10 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

## Dimanche 20 juin

**1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS**

**DÉPARTEMENTALES ET**

**RÉGIONALES**

Avant d'aller voter, vérifiez la localisation de votre bureau de vote

## Mercredi 23 juin

**PETITES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS

> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION 02 38 80

35 10 MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**

« Bienvenue à Tokyo », proposée aux enfants de l'École municipale de sport

> STADE COLETTE-BESSON

> DE 9H À 12H POUR LES CP/CE1/CE2 ET

DE 14H À 16H30 POUR LES CM1/CM2

## Jeudi 24 juin

Concert

**HENRI DEATH & ZE GRANDS GAMINS**

> THÉÂTRE MUNICIPAL

144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

## Vendredi 25 et Samedi 26 juin

**FORMATION PSC1** proposée par les

Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

> SALLE DES AIDES

> DE 20H À 22H30 LE VENDREDI ET DE 8H À

12H ET DE 13H À 18H LE SAMEDI

> RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75 OU

06.30.65.54.84 OU SUR CROIXBLANCHELOI-

RET@ALICEADSL.FR

## Dimanche 27 juin

**2<sup>È</sup> TOUR DES ÉLECTIONS**

**DÉPARTEMENTALES ET**

**RÉGIONALES**

Avant d'aller voter, vérifiez la localisation de votre bureau de vote

## Mercredi 30 juin

**L'HEURE DU JEU VIDÉO**

De 8 à 12 ans

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 15H ET À 16H30

> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION AU

02 38 80 35 10

## Vendredi 2 juillet

**CONSEIL MUNICIPAL**

> MAIRIE

> À 19H.



## Dimanche 4 juillet

**6<sup>È</sup> CYCLOSPECTACLE,**

Proposé par la Cie Poupette et la ville de Saran

> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE

> 4 DÉPARTS POSSIBLES :

14H30 - 15H - 15H30 - 16H

> TOUT PUBLIC À PARTIR DE 8 ANS

> VENIR AVEC SON VÉLO

> DURÉE : 2H30

> GRATUIT SUR INSCRIPTION 02 38 80 34 19



# KIMONO

## Art traditionnel du Japon

**Depuis le 19 mai et jusqu'au 20 juin, la galerie du château de l'Étang convie le public à la découverte de l'art du kimono, vêtement emblématique de la culture et des traditions du Pays du soleil levant. Un rendez-vous inédit et unique.**

Une invitation au voyage, en direction de l'archipel japonais et de sa culture.

Tel est le rendez-vous inédit et grand public que nous proposons jusqu'au 20 juin **Jacky Quétard** et l'équipe de la galerie du château de l'Étang.

À l'occasion de cette exposition « **Kimono, art traditionnel du Japon** », l'artiste saranais a extrait de sa collection privée et de celles d'amis nombre de ces vêtements portés tant par les femmes que les hommes, dès le 7<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Qu'il date de l'époque Edo (avant 1868), de l'époque Meiji (1868-1912), ou encore de la période actuelle, comme tous ceux présentés lors de cette exposition, le kimono, soit littéralement « La chose que l'on porte », offre à apprécier un univers à part entière. Un univers fait de symboles, de motifs, d'harmonie des couleurs, de travail

et de maîtrise des techniques (peinture, broderie) qui témoignent d'un savoir-faire ancestral. Ainsi, chaque kimono est une quasi pièce unique. Certains étant signés telles des œuvres d'art.

Aujourd'hui, malgré la généralisation de la mode vestimentaire occidentale au Japon, le kimono, vêtement traditionnel par excellence, n'est pas pour autant tombé en désuétude. « Tout le monde en porte » confirme Jacky Quétard « Le kimono est de retour dans certaines villes et lors de certains événements comme lors des mariages ».

Les toiles figuratives de **Jean-Jacques Champeau** et **Bernard Méricault**, artistes invités, viennent pour leur part enrichir et apporter un relief supplémentaire à l'exposition. Au gré de la visite, celle-ci propose également aux regards de nombreux trésors. À commencer par des ac-

cessoires féminins (ornements de coiffure, éventails, miroirs, oreillers, chaussures...), mais aussi des poupées, des jeux pour enfants et autres catalogues de mode et photographies d'époque. Autant d'œuvres et d'objets qui contribuent à une véritable immersion dans la culture nippone.

Une exposition unique à Saran, apte à ravir les visiteurs, et notamment « Les amoureux du Japon, de la beauté, de l'inspiration, de la précision, de la qualité du travail » selon Jacky Quétard.

Point d'orgue de cet événement, le concert de **Yumiko Nakamura** (*Shamisen* ou luth traditionnel japonais), **dimanche 6 juin de 15h à 16h**. Réservation sur inscription au 02 38 80 34 19 (dans la limite des places disponibles).

• **Arnaud Guilhem**

# Distributions Solidaires



**La ville de Saran poursuit son soutien en faveur des personnes les plus démunies.**

**En avril, elle a effectué la livraison de marchandises à des associations de solidarité. Le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur, les Mains Tendues et le Relais Orléanais ont reçu une dotation matérielle bienvenue.**

La crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an est aussi marquée par une récession économique où un nombre croissant de personnes rencontrent des difficultés financières. Les associations de solidarité voient les demandes des bénéficiaires augmenter de façon significative. La mairie, dans ce contexte, a décidé d'assurer une dotation en marchandises et en produits de première nécessité : produits d'hygiène, d'entretien, couches, tentes, duvets, bouteilles de gaz... Elle a consacré une enveloppe de 20 000 euros en ce sens. « Nous avons fait ce que nous devons faire, ce pourquoi nous sommes élus, explique **Maryvonne Hautin**. Nous avons établi des contacts très proches avec les différents bénévoles des associations, afin de coller au plus près de leurs besoins présents et d'y répondre ».

Après les bons alimentaires, les aides au monde de la culture, aux étudiantes et étudiants de Saran, la commune poursuit son engagement. « Nous sommes l'une des villes qui, depuis le premier confinement, fait le plus dans le soutien et l'entraide, assure Mathieu Gallois, adjoint à la citoyenneté et à l'action sociale. Nous

avons choisi des associations avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Pour que ce soit le plus pertinent possible nous avons pris contact en amont ». Pour **Josette Poirier, secrétaire générale du comité Saranais du Secours populaire** : « Ce coup de pouce supplémentaire soulage notre budget. C'est énorme ce que la commune nous a donné. Il s'agit d'un don apprécié par les bénévoles et les bénéficiaires, qui procure beaucoup de bonheur par les temps qui courent. Les gens sont enchantés ».

### Un soutien unanimement apprécié

Les Restaurants du Cœur ont reçu lait, couches, produits de bébé, lessive... « C'est quelque chose de fort agréable, d'autant que le nombre de bénéficiaires est en grande augmentation et que les couches coûtent très cher, dit **Annie Liger, responsable du centre de Saran**. Tout cela va nous aider pour notre campagne d'été ».

L'association « Les Mains tendues », qui aide les sans domicile fixe et les personnes en rupture sociale, a reçu pour sa part bouteilles de gaz, duvets, produits d'hy-

giène, couches... « Nous sommes ravis de ce partenariat, se réjouit **Jérôme Schenck, co-fondateur** de l'association caritative orléanaise qui organise régulièrement des maraudes. Cette grande aide matérielle permet d'agir encore mieux auprès de nos bénéficiaires. C'est agréable de se sentir soutenu par une collectivité ». Autre bénéficiaire de l'action municipale : le Relais Orléanais. Il s'agit d'une association caritative qui offre un repas chaud aux personnes sans hébergement ou en hébergement d'urgence. Covid oblige, l'association a remplacé depuis plus d'un an sa restauration en salle par des repas à emporter (214 par jour en moyenne). La Ville lui a offert 2000 couverts en bois, des sacs kraft, des palettes d'eau minérale. « Cette dotation vient à point nommé, explique **Olivier Carreau, directeur du Relais Orléanais**. Elle aide nos importantes dépenses liées aux contenants. C'est une vraie action de solidarité, un soutien aux personnes en grande précarité qui est apprécié par tous ». À travers ces diverses dotations la solidarité municipale se conjugue au présent et au pluriel.

• Clément Jacquet



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

# SIMPLIFICATION POUR LES BACS JAUNES

**Le tri des déchets recyclables (poubelle jaune) s'étend et accepte désormais 100 % des emballages. C'est la modernisation du centre de tri qui permet cette simplification et ainsi l'augmentation du tonnage à recycler.**

« **T**ous les emballages et les papiers dans le bac jaune sauf le verre ». Tel est en résumé la nouvelle consigne de tri pour les bacs jaunes mise en place par la Métropole depuis le 1<sup>er</sup> février. Ainsi les Saranais et Saranaises, au même titre que la population des 21 autres communes de l'intercommunalité sont appelés à mettre dans leur poubelle jaune tous les emballages (pots de yaourts, barquettes et tubes aluminium, dosettes de café, emballages plastiques, emballages polystyrène...). L'objectif de ces nouvelles dispositions est d'augmenter davantage le volume trié et ainsi d'accroître le recyclage. « Il s'agit d'une étape très importante, explique Jérôme Sauvage, chef de projet à la direction des déchets à Orléans Métropole. Nous faisons un pas de plus. Il y a une réelle tendance d'aller vers l'économie circulaire. Nous travaillons sur la sensibilisation des ménages à la transition écologique. La meilleure chose à terme est de ne plus produire de déchets ». Dans le cadre d'une vaste campagne d'information les foyers saranais ont reçu dans leurs boîtes aux lettres un document ex-

plicatif. Concrètement la fréquence de ramassage des poubelles ne change pas. Il est recommandé de mettre les emballages en vrac dans le bac jaune et ne pas les imbriquer l'un dans l'autre (devenant alors intriables !). Les verres sont toujours destinés à la colonne verre et le textile à sa borne textile.

**Objectif : augmenter de 12 % les matériaux à trier à l'UTOM**

C'est la modernisation du centre de tri (notamment 7 trieurs optiques au lieu de 4, la mise en place d'un robot de tri...) qui permet que tous les emballages et papiers soient désormais destinés au bac jaune. Cette évolution va permettre de valoriser davantage de matières, d'où moins d'incinération et moins de pertes de ressources. L'UTOM (Unité de traitement des ordures ménagères) s'est dotée d'un process industriel à la pointe pour un montant de 14 millions d'euros. Les travaux ont duré six mois. En mettant en place ces nouvelles consignes de tri la Métropole est en avance d'un an sur une obligation réglementaire prévue sur le territoire national

l'an prochain. La Métropole a l'objectif, avec ce nouveau dispositif, d'augmenter de 12 % la quantité de matériaux à trier dans les bacs jaunes. Depuis février la hausse se situe à 6 %. « Nous sommes confiants, affirme Jérôme Sauvage. Cette simplification du tri était attendue par les habitants. Ils nous disaient régulièrement qu'il leur était difficile de s'y retrouver. Le bon tri des ménages est le premier maillon de la chaîne de la collecte et du recyclage ». Et d'encourager tout un chacun à réduire les erreurs de tri qui constituent 25 % du poids des bacs jaunes. Depuis le 1<sup>er</sup> février, par un effet mécanique, les poubelles vertes sont moins remplies qu'auparavant, et les jaunes plus vite pleines. Des poubelles jaunes plus grandes peuvent être demandées sur le site [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr), rubrique « Vos démarches / Gestion des déchets ».

• Clément Jacquet



L'UTOM (Usine de Traitement des Ordures Ménagères)

# Les bonnes actions vertes de Nathan



**Nathan Courgeon, 15 ans, est un adolescent qui nettoie son quartier, ramasse les déchets sur la commune, à son collège, en bords de Loire... Un Monsieur Propre junior en somme. Son sens citoyen et écologique va lui permettre, en lien avec la mairie, de participer à la création d'une mini forêt près de chez lui**

« **L**a valeur Nathan pas le nombre des années », serait-on amené à écrire avec un brin d'humour. L'adage est en effet tout à fait adapté pour qualifier la précocité et les actions que mène spontanément le jeune Nathan. Il ramasse depuis maintenant huit ans, déchets, débris dans son quartier, mais aussi dans d'autres espaces de la commune. Équipé d'un sac, de gants, il collecte ce que d'autres ont jeté sur la voie publique. Seul ou en compagnie de Frédéric, son papa. Comme en ce samedi de février où en l'espace de trente minutes, aux abords d'Intermarché, ils ont rempli quinze sacs d'ordures (bouteilles, mégots, canettes, plastiques, emballages polystyrène...). Un chiffre qui montre leur implication en faveur de la propreté publique, mais aussi, en creux, les incivilités de trop nombreuses personnes.

## Nettoyer, ramasser, recycler

« Depuis que je suis tout petit, j'aime la nature, assure Nathan. C'est bien de s'occuper d'elle, cela me plaît. En ramassant des ordures qui traînent par terre, je me sens utile. Quand j'ai connaissance d'une sortie organisée, j'y vais. Cela me permet de faire de belles rencontres avec celles et ceux qui fond du ramassage ». C'est son père qui l'a initié au respect de l'environnement dès l'âge de sept ans, en participant à des opérations régulières de ramassage en bord de Loire. Ainsi a-t-il participé, avec son papa, à

l'opération éco citoyenne organisée par la mairie en décembre 2019, qui s'est déroulée le long d'un circuit allant du Vilpot au lac de la Médecinerie. Il a également retourné ses manches lors du World Clean up Day (Journée mondiale du nettoyage), qu'un Saranais avait décliné localement à l'ouest de la commune. « C'est naturel dans la famille de respecter l'environnement, assure Frédéric Courgeon. De transmettre quelque chose à nos enfants et petits enfants ».

Les Courgeon, père et fils, ramassent et recyclent. Prenant bien soin de diriger le fruit de leurs collectes dans la bonne direction, entre poubelles jaunes, vertes, colonnes de verre... Elève de 3<sup>e</sup> au collège Pelletier, le jeune Saranais ramasse aussi, dans la cour de l'établissement ou à son entrée, des emballages de céréales, des sacs vides de bonbons, de chewing-

gum... Nettoyer les débris et faire place nette. Une seconde nature chez Nathan, on vous dit !

## Planter des arbres d'une micro forêt

Son investissement écologique s'est manifesté à un niveau supérieur suite à la lecture du magazine Repères de janvier. Nous y présentions les nouveaux élus saranais et notamment Romain Suzzarini, conseiller municipal à l'environnement, premier élu à cette fonction nouvellement créée. Celui-ci, parmi les objectifs qu'il se donne pour ce mandat, évoquait celui de re-développer le patrimoine arboré municipal, de réaliser la plantation de micro forêts. « Cela m'a touché, dit Nathan. Nous avons un emplacement idéal proche de chez nous, qu'il faut préserver. Avec mon père nous avons sollicité la mairie pour participer à ce programme ».





Nathan et son papa ont été écoutés par la Ville, qui mène depuis de nombreuses années une action en faveur de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Ils ont rencontré l' élu à l'environnement ainsi que Jérôme Vacher, co-responsable du service municipal des espaces verts. « C'est super d'être associé à notre niveau à ce projet, dit Nathan. La cerise sur le gâteau serait de planter des arbres, de contribuer concrètement à la création de cette petite forêt » . À noter que l'action municipale est menée en partenariat avec Reforest'Action, organisme qui permet à chacun de planter des arbres, de restaurer l'environnement. La forêt étant, selon les responsables, la meilleure solution pour le climat et la biodiversité.

### Embellir son quartier

Ce projet vert du Vilpot mené par la commune, concerne un pré situé à l'arrière d'Intermarché, en lisière de la tangentielle. Il est bordé par une piste cyclable et piétonne très fréquentée. Et Nathan, de mettre en avant les avantages de cette opération : l'embellissement du site, la réduction de la pollution sonore, la captation d'une partie de la pollution carbone... Tout en évoquant les bienfaits de ce site réaménagé dont pourraient profiter les riverains, les résidents du foyer Georges-Brassens. Ainsi que les personnes qui viennent faire leurs courses au supermarché proche. Un projet que Nathan a également présenté en mai à l'oral du brevet des collèves.

« Le projet autour de ce pré est la première opération du cycle que nous avons prévu, poursuit Romain Suzzarini. Il s'agit

de mettre en place dès cet automne la première des trois micro forêts que nous avons l'intention de réaliser. La plantation de nombreux arbres favorise la biodiversité, crée des zones de fraîcheur ». Jérôme Vacher ne tarit pas d'éloges sur l'initiative de Nathan et de son père. « Ce qu'ils font nous fait énormément plaisir. Ils se sentent concernés et sont un des relais de notre action. Quand on voit des habitants qui s'impliquent ainsi, ça donne encore plus envie de préserver l'environnement ». Romain Suzzarini s'en réjouit tout autant : « La démarche de Nathan est intéressante. Il s'implique, s'intéresse à son cadre de vie, à la sauvegarde de la nature. La jeunesse c'est l'avenir ! »

### Un futur électricien

Côté formation, Nathan se destine à devenir électricien. Il entamera à la rentrée

un bac Pro dans cette branche. « J'ai choisi mon futur métier lors d'une fête de la Science organisée à la salle des Fêtes. Il y avait une superbe exposition sur l'électricité, j'ai eu le déclic ». Côté loisirs, le jeune homme, après avoir joué quelques années au football, pratique aujourd'hui le badminton à l'USM. Il aime, comme beaucoup de jeunes de son âge, jouer à la Playstation, lire des bandes dessinées (notamment des mangas), aller au cinéma avec ses ami(e)s... Et, ce qui est moins courant à 15 ans, ramasser les déchets pour rendre meilleure la qualité de vie de chacun.

• Clément Jacquet



# Nouvelles modalités

**De nouveaux dispositifs accompagnent les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin. Il s'agit de la mise en place de la procuration en ligne, de la réorganisation des bureaux et de certains lieux de vote ainsi que du renforcement des mesures sanitaires.**



## Augmentation des lieux de vote et redéploiement de bureaux

Le double scrutin électoral à deux tours nécessite une organisation particulière. Les quinze bureaux sont dédoublés (un dédié à chaque élection). Il a ainsi fallu trouver de nouveaux lieux de vote : gymnase Jean-Moulin, Pagnol salle annexe 1 et 2, gymnase Guy-Vergracht. Ainsi les bureaux 3 et 4 quittent leur traditionnelle salle des Fêtes pour s'installer à Jean-Moulin, les bureaux 8, 9 et 10 sont transférés de l'école des Sablonnières au gymnase Guy-Vergracht. Enfin, les électeurs des bureaux 11 et 12 ne doivent pas se rendre à la salle des Aydes mais rallier l'école des Sablonnières. Les autres bureaux ne sont pas impactés par la mesure. Une signalétique adaptée est évidemment prévue sur place.

## Dématérialisation des procurations

Les électeurs bénéficient pour ces deux élections d'une simplification et d'un élargissement des procurations. Élargissement, car les électeurs peuvent recevoir deux procurations, pour chaque élection, soit un maximum de quatre. Le mandataire, c'est à dire la personne qui bénéficie de la procuration, n'a aucune démarche à faire. C'est le mandant, la personne qui ne peut se déplacer le jour de l'élection et qui donne sa procuration, qui doit effectuer la démarche de procuration, et l'obtenir jusqu'à la veille du scrutin. Soit physiquement en mairie, soit en ligne à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone. Moderne et simplifiée, la procédure de procuration en ligne est une nouveauté 2021. Elle s'effectue sur le portail citoyen : [www.maprocuracion.gouv.fr](http://www.maprocuracion.gouv.fr).

Les électeurs qui font leur demande de procuration de façon dématérialisée reçoivent rapidement un numéro de dossier. Ils doivent alors se déplacer au commissariat de police faubourg Saint-Jean munis d'une pièce d'identité pour valider leur demande (Ndlr : dans la cas d'une demande physique en mairie, le mandant peut également aller au tribunal d'Orléans). La mairie informe ensuite le mandant que sa demande est validée.

## BUREAUX DE VOTE ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

## NOUVEAUX LIEUX DE VOTE

<b>Bureaux 1 et 2</b>	<b>Salle des Fêtes</b> Rue du Bourg
<b>Bureaux 3 et 4</b>	<b>Gymnase Jean Moulin</b> Rue du Bourg
<b>Bureaux 5, 6 et 7</b>	<b>Centre Marcel Pagnol</b> Rue du Grand Clos
<b>Bureaux 8, 9 et 10</b>	<b>Salle des Sports Guy Vergracht</b> Rue George Sand
<b>Bureaux 11 et 12</b>	<b>Groupe scolaire des Sablonnières</b> Rue George Sand
<b>Bureaux 13, 14 et 15</b>	<b>Centre Jacques Brel</b> Allée Jacques Brel

## Conditions sanitaires renforcées

Chaque bureau sera aménagé dans le respect des contraintes sanitaires (gel à disposition, entrées et sorties fléchées, distanciation obligatoire entre les votants...). Les services municipaux ont organisé une gestion optimale du flux des électeurs et électrices.

### Horaires d'ouverture des bureaux de vote :

Les 20 et 27 juin 2021, de 8h à 18h

Rappel : une pièce d'identité vous sera demandée pour voter

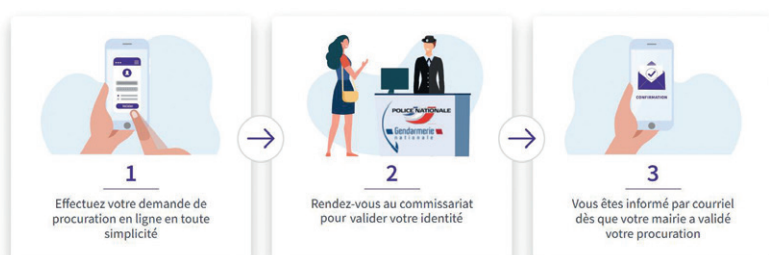
## Plus d'informations

Service élections (uniquement le matin)

Mairie - Place de la liberté

Tél. : 02 38 80 34 74

### Comment ça marche ?



# Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

**Vendredi 26 mars 2021**

- **Pacte de gouvernance métropolitain - avis du conseil municipal de Saran :**  
*Un avis favorable est donné pour ce pacte provisoire en attendant l'aboutissement des audits en cours et l'élaboration d'un projet de mandature.*
- **Convention de coordination de la police municipale de Saran et des forces de sécurité de l'État :**  
*La convention prévoit de mettre l'accent sur une collaboration pour la prévention de la délinquance et la lutte contre les rassemblements liés aux « runs » routiers.*
- **Don au CERCIL - musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv.**
- **Don au Mouvement du Nid.**
- **Avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des clauses sociales dans le cadre des marchés publics :**  
*L'ensemble des marchés publics de travaux de la commune seront désormais ouverts à des emplois d'insertion professionnelle, en collaboration avec la Maison de l'Emploi d'Orléans.*
- **Subvention exceptionnelle à l'association «Un Arc en Ciel pour Clara».**
- **Autorisation d'occupation temporaire de la halle des sports - Convention avec le Saran Loiret H.B. (SAS Pro handball 45) :**  
*Il s'agit de la reconduction de la convention d'occupation moyennant une redevance annuelle de 37000 € payée par le club professionnel.*
- **Décision de création et d'implantation d'un nouveau groupe scolaire - site des Parrières.**
- **Apport en foncier dans le cadre du Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la SNC Cent Arpents.**  
*Outre la participation de 567400 € pour le renforcement des équipements scolaires, l'aménageur de Saranea confirme un apport en foncier (3177 m<sup>2</sup> – valeur 79500 €) pour la Ville de Saran.*

**Vendredi 12 avril 2021**

- **Fixation des taux d'imposition 2021 :**  
*La municipalité valide ici son engagement de stabilité des taux d'impôts municipaux depuis 2010.*
- **Motion de soutien aux professionnels de la petite enfance contre la loi ASAP :**  
*Le conseil municipal soutien le personnel de la petite enfance dont la profession subit une régression du taux d'encadrement, de la surface dédiée à chaque enfant, et du niveau de qualification exigé.*
- **Approbation du programme et lancement de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau groupe scolaire des Parrières :**  
*Projet essentiel du mandat municipal, la construction du nouveau groupe scolaire est lancée pour 12 classes, pour une livraison envisagée en 2024.*

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

## Le Chiffre du Mois

# 119

**C'**est le nombre cumulé des conseillers régionaux (77 élus) et conseillers départementaux (42) qui seront élus à l'issue des deux rendez-vous électoraux des 20 et 27 juin. Les 21 cantons du Loiret auront leurs deux conseillers départementaux (un homme, une femme) désignés pour six ans au suffrage universel binominal direct. Chaque conseiller départemental représente les intérêts de son canton, siège à l'assemblée départementale et participe aux délibérations et aux votes. Saran fait partie du canton Orléans 3. Les conseillers régionaux Centre Val de Loire forment la chambre régionale élue également pour une durée de six ans. Le Loiret compte 19 conseillers régionaux. Il n'est pas inutile de rappeler ici les missions de ces deux institutions. Le Conseil départemental s'occupe, entre autres, de l'aide sociale à l'enfance, aux personnes âgées ou handicapées, du RSA (Revenu de Solidarité Active), de la gestion des collèges, de l'entretien des voies départementales. Le Conseil régional a la compétence des lycées (entretien, restauration collective notamment), les transports régionaux, le développement économique.



# DEUX NOUVEAUX AXES FORTS : LE HANDICAP ET LA REMISE EN FORME

**Le Saran Loiret Athlétisme Club a organisé le 29 mai sa première Journée handicap à l'attention des jeunes, en partenariat avec les comités départementaux du handisport et du sport adapté. Le club vient également d'ouvrir une section de sport santé-remise en forme, ouverte à tous.**



La Journée découverte de l'athlétisme que le SLAC a organisée à destination de jeunes porteurs de handicaps physiques ou intellectuels, âgés de 8 à 25 ans, a été une réussite. Ses objectifs : communiquer, sensibiliser et accueillir de nouveaux licenciés. Rappelons que le handisport concerne le handicap physique et sensoriel alors que le sport adapté traite de la déficience intellectuelle (troubles psychiques, autisme, trisomie 21...). La vingtaine d'enfants qui ont participé provenaient de familles ou d'établissements spécialisés (IME, IMPro...). Les organisateurs en menant ce genre d'opérations tiennent à faire passer le message que chaque personne, quel que soit son handicap, peut pratiquer le sport, le cas échéant avec des adaptations. « Nous permettons à tous de faire du sport et tenons à amener le sport dans le handicap, explique **Nicole Lacombe, présidente du SLAC**. Nous espérons que ce genre d'opération fasse davantage connaître notre section han-



dicap et permette de faire venir au club de nouvelles personnes ». Une vingtaine de jeunes se sont ainsi retrouvés au stade d'athlétisme, de 10h à 16h. Ils ont été répartis dans différents ateliers, en fonction de leurs capacités et de leur autonomie, autour du saut, de la course et du lancer.

## La santé par la forme

Les jeunes étaient accompagnés chacun par un bénévole fourni par le club ou par les partenaires associés. Et de rappeler les bienfaits d'une pratique sportive pour toute personne porteuse de handicap : le bien-être, la socialisation, la possibilité d'avoir un loisir... Le SLAC a également créé en juin une section Sport santé-remise en forme pour tout âge et tout public. « C'est un secteur porteur en ce moment, qui répond à une forte demande de la population, assure **Charlotte Penhoët, entraîneure athlétisme, référente de la nouvelle section**. Nous proposons des pratiques conviviales et

individualisées. L'activité s'articule autour de trois axes : la course à pied, le renforcement musculaire, le stretching. L'objectif est d'améliorer la condition physique de chacun, de se sentir mieux dans son corps. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ». Au delà du secteur handicap, et de la création de la section Sport santé, le club saranais reprend espoir pour l'animation de ses autres activités. Il a notamment organisé en mai des challenges équipes-athlétisme en lien avec l'ECO-CJF. Le SLAC, qui compte 340 licenciés, espère aussi que certaines compétitions départementales et régionales puissent reprendre ce mois-ci.

• **Clément Jacquet**

## COORDONNÉES DU SLAC

Stade d'athlétisme Colette Besson  
Tél : 07 81 18 15 54

Section sport santé  
Inscriptions : slacsanteforme@gmail.com  
Tél : 06 70 18 68 65





# LE THÉÂTRE SUR L'HERBE DE RETOUR À L'ÉTÉ 2022 !

Les 23, 24 et 25 juin 2017 le parc du château de l'Étang accueillait un public très nombreux à l'occasion du Festival du Théâtre sur l'herbe. Un événement phare de la vie culturelle saranaise, proposé conjointement par le Théâtre de la Tête Noire (TTN) et la ville.

Théâtre, musique, danse, spectacle jeune public, arts circassiens et autres performances et installations composaient le programme résolument éclectique de ce festival triennal, initié dès 1989. Un week-end de découvertes, d'émotions,

d'enchantement, ponctué à la fois de rendez-vous poétiques de grande audience et de spectacles plus intimistes dédiés à tous. Une édition 2017 placée sous le signe de la gratuité, avec un temps radieux en cadeau.

## Un rendez-vous annulé en 2020

En toute logique, le Festival aurait dû fêter son retour en juin 2020. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 est intervenue, obligeant à reporter cet évé-

nement attendu du plus grand nombre. En cette fin de printemps 2021, « nous en sommes à quatre ans sans festival » résume **Patrice Douchet, directeur du TTN et directeur artistique du Théâtre sur l'herbe**. « Nous avons fait le choix, qui me semble être le bon, de reporter le Festival les 22 et 23 juin 2022. Nous ne sommes pas à l'abri d'un « retour de manivelle » en ce qui concerne le contexte sanitaire. Il fallait aussi du temps pour l'équipe du TTN et les services de la ville pour respirer, reconstruire un programme et mieux repartir ».

Entre temps, le déconfinement progressif annoncé fin avril a permis au TTN d'ouvrir ses portes le 20 mai dernier et d'assurer plusieurs spectacles (voir ci-dessous). « Désormais, nous avons des perspectives. Nous avons commencé à travailler sur la programmation du Festival, édition 2022 » précise Patrice Douchet.

L'éclipse du Festival du Théâtre sur l'herbe n'aura duré qu'un temps.

• **Arnaud Guilhem**

## À L'AFFICHE DU TTN



**THÉÂTRE**  
**HÉLAS** de Nicole Genovese, mise en scène Claude Vanessa.  
À partir de 12 ans  
Vendredi 11 juin à 20h30



**CONCERT**  
**MATHIAS DUPLESSY ET LES VIOLONS DU MONDE**  
Mardi 15 juin à 20h30



**CONCERT**  
**HENRI DEATH & ZE GRANDS GAMINS**  
À partir de 10 ans  
Jeudi 24 juin à 20h30

## BILLETTERIE

www.theatre-tete-noire.com  
Tél. : 02 38 73 02 00

Pour rappel, le TTN ouvre ses portes au public 30 minutes avant le début des représentations.

Programmation et modalités susceptibles de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la COVID-19, et des décisions gouvernementales.

Le protocole sanitaire, mise en place en septembre 2020, est réactivé.

## CARNET DE ROUTE Avril 2021

Nous saluons l'arrivée de

**Rosemary YAPO** - 4 avril 2021

**Albane MARIE** - 6 avril 2021

**Achille SIMONNET** - 8 avril 2021

**Isaac MARTELET** - 10 avril 2021

**Adam OGRIJJ** - 16 avril 2021

Nous félicitons l'union de

**Antoine PAIN & Cynthia PUJOL** - 24 avril 2021

Nous regrettons le départ de

**Lucette QUAYSSIER veuve HÂTÉ** - 93 ans

**Jacqueline CHASLINE veuve PAVARD** - 86 ans

**Michèle DESUMEUR-STEFANI** - 71 ans

**Jean BARRE** - 88 ans

**Pierre CHAUSSIER** - 86 ans

**Madeleine MÉNIEL épouse BROHAN** - 86 ans

**Paulette DELAPLACE veuve COUTURIER** - 92 ans

**Denise LE GUENNEC épouse GROUSSIÉ** - 73 ans



# SARAN + FORT

**BRAVO LES SEPTORS**

LA VILLE FÉLICITE SES HANDBALLEURS  
POUR LEUR MONTÉE EN 1<sup>ÈRE</sup> DIVISION

#SARANFIERS #HANDBALL #LIDLSTARLIGUE